

Assemblée générale de la CNCCEM

Compte rendu

Le 12 octobre 2020 de 14h à 17h

visio-conférence : <https://global.gotomeeting.com/join/495354909>

Participants connectés : 74 (+5 organisateurs)

Modérateurs : L. Mouthon, O. Farges, V. Gajdos, E. Lechevallier

Programme

- 14h-14h30. Introduction de la journée :
 - o Pr Patrice Diot, président de la conférence Nationale des Doyens de Médecine
 - o Pr Marie-Christine COPIN, présidente Commission permanente du CNU
 - o Pr Christine Ammirati, conseillère en charge de la santé et de la formation au cabinet de Madame Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
- 14h30-15h30. R3C
 - o Actualités de la R3C : phase Dr Junior. Pr Nanou Pham, vice-présidente de la conférence des doyens de Médecine.
 - o Discussion
- 15h30-17h. R2C
 - o Référentiels des collègues : enquête de la CNCCEM. Pr Eric Lechevallier
 - o LISA : Olivier Palombi / Luc Mouthon
 - o Actualités de la R2C. Pr Marc Braun, Chargé de mission sur la R2C
 - o Compétences/attendus d'apprentissage : Natacha Kadlub et Alexis Régent.
 - o Discussion

Introduction : Luc Mouthon

-Pr P. DIOT

Le Pr Diot a adressé ses remerciements à la CNCCEM. Il a rappelé que dans les statuts de la Conférence des Doyens (CDD), le président de la CNCCEM était maintenant un membre invité de la CDD, comme la Présidente de la Commission permanente des CNU. Le Pr Diot a rappelé la mise en place de la R3C (DES, appariement Dr Junior).

Pour la R3C, l'appariement a été laborieux mais s'est déroulé dans de bonnes conditions. Le système doit cependant être fluidifié. Le bilan est positif.

La R2C a été reportée d'1 an, cependant il existe une forte implication de la CDD pour l'application de la R2C. A la rentrée 2021, la R2C doit être appliquée à 100% pour les étudiants rentrant en quatrième année en concertation et transparence avec tous les acteurs.

-Pr MC. COPIN

Le Pr Copin a rappelé l'implication forte des Hospitalo-Universitaires (HU) dans l'application des réformes.

Les CNU ont une réflexion avec la CDD sur la valorisation des activités pédagogiques des candidats universitaires. Les CNU sont en train de réaliser une enquête d'évaluation sur la valorisation des activités pédagogiques avec les Doyens et les Présidents des sous-sections de CNU. La situation actuelle pour les candidats HU est complexe, notamment pour les mobilités avec la crise COVID. Cela risque de démotiver certains candidats.

Un groupe de travail est en cours de constitution pour la valorisation des carrières HU, centrée sur les activités pédagogiques (mobilité, recherche).

-Pr C. AMMIRATI : Excusée

R3C

-phase de consolidation : Pr N. PHAM

Le Pr Pham a rappelé qu'il existe 44 DES et les principes de R3C, basés sur la formation à la compétence progressive avec suivi des étudiants et des apprentissages.

Pour entrer en phase de consolidation il faut avoir validé après de la commission locale la phase d'approfondissement par les apprentissages en stage et hors stage (évaluation des connaissances) et soutenu sa thèse d'exercice. Cette année 2020, pour la thèse, la date de soutenance de la thèse d'exercice limite tolérée est le 31/12/2020 mais avec un dépôt du sujet avant le 31/10 ; le jury peut être constitué d'au moins 3 membres, avec un président PU-PH. Il faut aussi une inscription à l'Ordre des Médecins dans les 3 mois qui suivent l'obtention du statut de Dr Junior.

Le statut de Dr Junior est un nouveau statut qui doit aboutir à une pratique professionnelle autonome. Ce statut est basé sur la supervision par des séniors avec restitution des activités.

La durée de la phase de consolidation est :

-pour la chirurgie : 2 fois 1 an : 2 stages d'1 an, sauf pour la chirurgie orale (2 stages de 6 mois)

-pour la médecine: 1 an (1 de 1 an ou 2 stages de 6 mois) dans le respect des maquettes de DES.

L'affectation spécifique est adaptée à la maquette en cohérence avec le contrat de formation et le projet professionnel. Le Pr Pham a insisté sur l'implication primordiale des coordonnateurs et la nécessité d'un entretien avec les internes. La formation contractuelle doit être préparée en amont notamment avec le responsable de terrain de stage (RTS).

La procédure d'affectation est un appariement national dématérialisé tous les 12 ou 6 mois. Le choix des stages est organisé au niveau régional avec priorité locale. Les stages hors région sont possibles si l'interne en fait la demande.

Les phases de l'appariement (matching) sont :

1-formulation des vœux (« cœurs ») par l'étudiant (lettre de motivation, contrat, CV)

2- classement des internes par les RTS. Il est important que les RTS aient bien effectué la description de leur terrain de stage. Les terrains de stages sont ouverts par l'ARS.

3-appariement par la plateforme (SIIMOP UNESS) : l'affectation est effectuée sur la base d'un algorithme fiable garantissant l'appariement des vœux des internes avec le choix des RTS. L'appariement est fait en 3 vagues (3^{ème} vague : Coordonnateur, Doyens et ARS).

En 2020, l'appariement de la phase de consolidation a concerné les 18 DES en 4 ans. L'appariement a eu lieu en août et septembre 2020.

Les points importants pour l'appariement sont :

- la campagne d'agrément qui doit être exigeante avec un rôle central des coordonnateurs pour l'exactitude des coordonnées (noms et mails) des RTS ;

- les descriptifs des terrains de stage pour les agréments (activité, encadrement pour l'autonomie supervisée) ;

C'est l'ARS qui ouvre les terrains de stage (en principe : 107% de la capacité de formation).

Les listes des internes concernés par l'appariement doivent être exhaustives et exactes (auront été retirés : les années recherche, les candidats acceptés à une FST, disponibilités, les internes dont la phase d'approfondissement n'est pas validée, les internes en arrêts de travail...). La communication avec les internes se fait par e-mail (attention aux mails professionnels).

La demande de stage hors subdivision est à faire 7 mois avant l'appariement (au lieu de 4 mois préalablement).

Pour les FST et options, il faut vérifier l'allongement ou non de la phase approfondissement et éviter leur validation durant la phase de consolidation.

Les demandes de disponibilité sont souvent faites hors commission ce qui est source d'erreur pour l'appariement (méconnaissances de la liste des internes en disponibilité).

Les RTS et les coordonnateurs doivent être impliqués et vigilants en vérifiant les adresses email, les droits d'accès SIIMOP envoyés par email, dans le respect du calendrier national.

Les internes notent (1 à 5 « cœurs »), au moins 2 terrains de stage et au moins 20% des terrains de stages. Les terrains de stages sont proposés aux internes dans le respect du calendrier.

Les RTS doivent ensuite classer au moins 80% des candidatures d'internes reçues.

Si le classement est non conforme ou en cas d'absence de réponse du RTS, un mail de relance lui est adressé puis l'appariement bascule en 2^{ème} vague en cas d'absence de réponse.

Sur cette 1^{ère} campagne 2020, il y avait 1300 internes. Avant la 1^{ère} vague d'appariement, il y avait 28 candidats avec des vœux non conformes. Pour les RTS, les difficultés étaient essentiellement liées aux coordonnées absentes ou erronées, et aussi à la période des congés d'été, et la crise COVID. 91 classements par les RTS étaient non conformes.

99% des internes ont été correctement affectés à l'issue de la 1^{ère} vague (88% dans des stages auxquels ils avaient attribué 5 cœurs). Puis à l'issue de la 2^{ème} vague, 43 internes ont été affectés et 4 internes n'ont pas été affectés (=3^{ème} vague).

Le Comité de suivi national de la procédure qui reconnaît que la procédure doit être plus fluide.

En conclusion, il faut sensibiliser les coordonnateurs et resserrer les liens entre les étudiants, les RTS, les facultés et les ARS.

Questions et Discussion:

-Quel est le suivi des coordonnées des internes ?

Elles peuvent être obtenues auprès des scolarités mais dans le respect du RGPD.

-Quelles sont les zones où les internes ne sont pas affectés ?

Il existe une commission de supervision des besoins de formation (Doyens, coordonnateurs), comme pour les autres phases. Il existe aussi une liste des zones non ou peu concernées par l'appariement.

-Le rang de classement des RTS est-il connu des internes ? : non

-Combien de postes de docteur junior maximum peuvent être ouverts par Service ? : 1 en principe, au maximum et exceptionnellement : 2

-Pourquoi 1 an de stage, pourquoi pas 2x6 mois ?

Cela permet la séniorisation et la formation progressive. Sur 6 mois cela est peu envisageable. Mais il est envisageable que pour les spécialités médicales on puisse avoir 2 fois 6 mois. L'ISNI y est favorable et cela est plus équitable pour les étudiants décalés de 6 mois.

-Quel statut pour les gardes en chirurgie ?

Si l'interne le souhaite et le RTS l'autorise, le Dr Junior peut prendre les gardes de senior.

-Le partage des postes CH et CHU est-il possible ?

Cela est possible dans le respect de la maquette (stages successifs)

-Pour les congés en rapport avec des grossesses, à l'origine d'un décalage de 6 mois, l'existence d'un matching tous les 6 mois permettra le respect de l'équité.

-Dans le cadre des FST/option, 1 semestre est possible durant la phase de consolidation, quel impact aura-t-il pour l'appariement (DES en 5 ans) ?

Il faut enlever les noms des internes en cours de validation de la FST/option de la liste de l'appariement. Il est aussi possible de faire correspondre les stages de FST avec ceux de la phase de consolidation.

-Quel sera le matching pour les spécialités à faible effectif ? Le matching sera-t-il régional ou national ?

Ce sujet est en cours d'étude par la commission de suivi. Ce sera probablement national.

-Pour les choix hors subdivision, quel sera le financement ?

Si cela entre dans un contrat de formation, le financement sera assuré. Cela doit être étudié et validé par les commissions d'agrément. L'interne sera en surnombre.

-Est-il possible de fractionner 1 stage d'1 an en 2 semestres de 6 mois ?

Ce point est encore en cours de discussion.

-La FST doit se faire durant l'année universitaire, avant le matching. Dans certains cas en 2020, la validation de la FST pourra être validée pendant la phase de consolidation, mais cela doit rester exceptionnel.

-La campagne d'agrément « docteur junior » 2021 des ARS va débuter en décembre 2020. Il faut impliquer les coordonnateurs et les RTS. Les délais sont courts et le calendrier doit être respecté.

R2C

-enquête référentiels: Pr E. LECHEVALLIER

- Taux de réponse: 71% des collègues correspondant à 79% des items connaissances de la R2C
- 96 % des Collèges qui ont répondu ont/vont actualisé(er) leur référentiel
- 98 % des référentiels sont/seront conformes à la R2C
 - 42% en conformité complète
- 90 % des référentiels des Collèges qui ont répondu seront prêts fin 2021
 - 82% seront prêts au 3^{ème} trimestre 2021
- 8 éditeurs différents
 - 80% des Collèges sont satisfaits
- Contrats multiples et différents
- Cession propriété intellectuelle fréquente (78%) mais usufruit numérique conservé (79%)
- Les collègues n'ayant pas encore répondu à cette enquête sont invités à répondre à Eric LECHEVALLIER le plus rapidement possible.

-LISA : Pr O. PALOMBI, Pr L. MOUTHON

Un problème de connexion n'a pas rendu possible la présentation enregistrée par O. Palombi.

Elle sera mise en ligne.

L. Mouthon a fait la présentation du diaporama.

Le Livret de Suivi des Apprentissages (LISA) articule les connaissances AB et les situations de départ (compétences) en 1 espace numérique unique accessible à tous les internes sur le site de l'Université numérique en santé (UNESS).

Chacun des 367 items fera l'objet d'une fiche LISA.

L'ensemble des collèges membres de la CNCM et le collège des généralistes enseignants (CNGE) seront sollicités pour rédiger des fiches.

Chaque fiche sera modifiable par les étudiants et les enseignants.

Chaque Collège aura un référent et un patrouilleur pour apporter et valider des modifications éventuelles de la fiche. Il y aura donc des zones de discussions pour modifier éventuellement le contenu de chaque fiche.

En plus des fiches communes, chaque collège pourra disposer d'un espace où il placera ses fiches spécifiques s'il le souhaite.

Les droits d'auteurs sont collectifs pour les fiches communes et iront aux collèges pour les fiches uniques des spécialités.

L'objectif est de disposer d'un référentiel transversal numérique gratuit à la rentrée 2021.

L. Mouthon fait une démonstration d'une fiche « anémie » avec les liens hypertextes des situations de départ en lien avec cet item.

Questions :

-Quelle est la concurrence des fiches du LISA avec les référentiels en cours ?

Ces fiches du référentiel LISA seront uniformes et synthétiques en format contraint. Elles seront différentes du texte des référentiels publiés par les collèges et seront modifiables.

L'ANEMF souhaite un LISA disponible en janvier 2021.

Cette date semble difficile à atteindre mais tous les efforts seront faits pour rendre le LISA disponible au plus vite.

-Actualités R2C : Pr M. BRAUN

Le Pr Braun a rappelé que l'application complète de la réforme du second cycle des études médicales a été repoussée à septembre 2021.

L'année universitaire 2020-2021, est une année intermédiaire soumise au nouveau programme R2C sans pondération lors de l'ECN. La docimologie est modernisée mais ne comprendra pas les TCS. Les ECOS sont facultaires et remplaceront les CCC en 2023.

La docimologie de l'année 2020-2021 comprend : des DP courts (2-8 questions), des Key features (KFP) (=DP courts), des QROC, des Zones à pointer (iconographie), des QRU, des QRM one-best answer (3-4 propositions avec 1 seule vraie), toujours la LCA mais pas de TCS.

La base de la R2C est l'approche par compétence qui doit permettre le développement du raisonnement clinique face à un questionnement dans une démarche de professionnalisation.

La formation à la compétence repose sur l'adaptation des stages, l'apprentissage individuel par compétence en ECOS, en ED ou en grands groupes (techniques classiques de l'Apprentissage au Raisonnement Clinique, exemple : réflexion à voix haute).

Il va falloir rééquilibrer le temps d'enseignement et privilégier le tri des connaissances par la pertinence et non plus l'exhaustivité.

Les enseignants doivent être formés à la supervision du raisonnement clinique (MOOC disponible WWW.corsera.org).

Pour aider à la mise en place de cette approche, il existe des livrets (un pour les étudiants et un pour les enseignants) qui ont été diffusés et peuvent être mis sur le site de la CNCEM, des sessions de formation en ligne.

Il sera prévu la désignation d'un référent « compétence » par faculté (animation, organisation, valorisation, mise à disposition des grilles, formation et évaluation des ECOS). Il est prévu une banque d'ECOS nationale pour avoir une évaluation homogène nationale.

Les ECOS facultaires sont basés sur les situations de départ. Un groupe de travail est constitué avec un rendu en 2021.

Au printemps 2024 seront mis en place des ECOS de validation avec un score de compétence réparti sur 11 domaines (entretien, interrogatoire, examen clinique, éducation, prévention, iconographie....).

La nouvelle docimologie pour l'Examen Dématérialisé National (EDN) de septembre 2023 comportera une LCA modernisée.

Les tests de concordance de script (TCS) (compétence dans un contexte d'incertitude) sont en cours de développement avec un test basé sur le volontariat au printemps 2021.

En pratique :

Pour les DFASM1 2020 : ECOS 2023, ECN nouvelle docimologie (sans TCS) juin 2023

Pour les DFASM1 2021 : idem +TCS, ECOS facultaires annuels, ECOSN mai 2024, EDN septembre 2023.

- Articulation compétences/attendus d'apprentissage : Pr N. KADLUB, Dr A. REGENT

A partir des 365 situations de départ (SD) en 5 grandes familles et des 11 domaines, il faut articuler les items de connaissances.

La présentation a été faite de la SD « douleur articulaire ». N. Kadlub a présenté les connaissances reliées à cette situation de départ, les attendus d'apprentissages (=objectifs) plus ou moins spécifiques de la SD, intégrés dans un des 11 domaines de compétences. Ces attendus peuvent servir à valider un stage.

Des groupes de travail (GT) sur les SD/compétences, sont en cours de constitution avec la CNCCEM et la Conférence des Doyens pour écrire ou relire les attendus pour chaque SD. Un GT national fera une relecture puis une validation de chaque SD.

Les Collèges doivent rédiger les SD étoffées des attendus d'apprentissage. Les Collèges doivent désigner des enseignants pour rédiger les attendus d'apprentissage.

Ce travail doit aboutir fin 2021.

Prochaines réunions SIDES-CNCCEM : 20/11/2020 (distanciel), 02/04/2021, 18/06/2021.

Fin de la réunion 17h05